Formation



Lien pour l'inscription en ligne ici

Inscription obligatoire avant le 6 janvier pour être pris en charge par VIVEA (nouvelles formalités VIVEA sur 2027)

Prendre du recul sur la conduite de ses ovins en bio



Source : Bio BFC

- 21 janvier et 4 février 2027
  9h-17h30 (2 x 7h)
  Secteur Côte d'Or – lieu précis selon les inscriptions

- Intervenantes : Pénélope DANCHIN et Lola JEANNINGROS - conseillères en élevages de ruminants bio, Bio Bourgogne-Franche-Comté

Objectifs :

- Faire un état des lieux de la conduite de son atelier ovin en lien avec ses objectifs technico-économiques
- Comprendre les facteurs de réussite techniques et économiques liés à la conduite du troupeau et identifier des leviers pour les favoriser dans sa ferme

Pré-requis : aucun

BIO Bourgogne-Franche-Comté fait son maximum pour rendre accessible ses formations aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concerné(e), n'hésitez pas à nous contacter afin d'envisager ensemble une solution adaptée.

Cette formation est susceptible de bénéficier du soutien financier de VIVEA

Formation

BIO BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ



Prendre du recul sur la conduite de ses ovins en bio

Programme détaillé

Une évaluation des acquis sera effectuée tout au long de la formation et plus précisément en début et fin de formation par le biais d'un questionnaire d'auto-évaluation

	Matin	Après-midi	Modalités pédagogiques
Jour 1	Analyse de la cohérence de son système : adéquation entre le schéma de troupeau et le système fourrager. Leviers d'adaptation du système fourrager aux problématiques identifiées.	Visite de ferme ovine : réflexion sur le système visité à partir des éléments vus le matin et mise en perspective.	Outils papier : schéma de troupeau, système fourrager, courbes de croissance. Outil informatique : rationneur. Diaporama, échanges.
Jour 2	Analyse de la conduite zootechnique de son troupeau à partir de repères : reproduction, croissance et finition.	Alimentation des ovins, approche du rationnement par la prise en main d'un outil.	

Informations pratiques

- **Repas :** à la charge des participants, logistique précisée ultérieurement
- **Coût pédagogique :** Crédit VIVEA consommé : 364€

Participation stagiaire pour les personnes éligibles à VIVEA à jour de leur cotisation MSA et porteurs de projets avec formation incluse dans le PPP : adhérent GAB = 7€/h soit 98€ et non adhérent GAB = 15€/h soit 210€.

Participation stagiaire pour tout autre cas : me contacter. Par défaut adhérent GAB = 30€/h soit 420€ et non adhérent GAB = 45€/h soit 630€. Salariés agricoles : prise en charge possible par OCAPIAT.

- **Responsables de stage & Intervenantes :** Conseillères élevage Bio BFC
  - Pénélope DANCHIN · 06 80 43 16 97 · penelope.danchin@biobfc.org
  - Lola JEANNINGROS · 06 40 43 01 44 · lola.jeanningros@biobfc.org
- **Accès :** précisé ultérieurement selon les inscriptions.

Cette formation est susceptible de bénéficier du soutien financier de VIVEA

VIVEA Accompagner | Former | Cultiver l'avenir

CERTIFICATION DE SERVICES QUALICERT SGS